

HORAIRES CHABAT NICE
25 TEVET 5774

Vendredi 27 Décembre 2013

Allumage Nérot : 16H42

Chekia : 17H00

Samedi 28 Décembre 2013

Fin de Chabat : 17H49

Rabénou Tam : 17H54

LEKHA DODI - לכה דודי

PARACHAT VAÉRA

Diffusé à la mémoire de notre maître le Gaon Rav Ovadia Yossef ztsoukal

546

LE DEFENSEUR D'ISRAËL

Par Rav Moché Mergui chlita Roch Hayéchiva

Le premier verset de la *Parachat Vaéra* commence par le Nom divin de justice. Le D... de Justice parle à *Moché Rabbenou* en disant : « Je suis l'Et..., le Nom de Miséricorde et de Bonté ». *Hachem* s'adresse à *Moché* en termes de dures réprimandes. En effet, *Moché* s'était permis de se plaindre à *Hachem* en disant (5- 22) : « Mon Seigneur, pourquoi as-Tu fais du mal à ce peuple, et pourquoi m'as-Tu envoyé ? Depuis que je suis intervenu chez le Pharaon pour parler en Ton Nom afin qu'il laisse partir les enfants d'Israël, il a accablé ce peuple en le privant des matériaux élémentaires et en exigeant le même rendement, et Tu n'as pas sauvé ton peuple ».

Une des 48 qualités nécessaire pour progresser dans la *Torah* est « *NOSSE BEOL IM H'AVEKHO* », c'est-à-dire prendre part aux difficultés de son prochain. Dès son jeune âge, *Moché Rabbenou* sacrifie tout, y compris un avenir privilégié auprès de la cour de Pharaon, pour sauver un *Ben Israël* qui était maltraité par un Egyptien. La *Torah* témoigne que *Moché Rabbenou* a pris à cœur le partage des souffrances de son peuple. Il est donc bouleversé de voir les souffrances des *Béné Israël* s'amplifier à la suite de son intervention. Par compassion pour leurs souffrances et leur désespoir, le défenseur d'Israël se permet de s'adresser au Maître du monde, lui demandant pourquoi Il fait du mal à Son peuple.

C'est avec le Nom de Justice et de Rigueur qu' *Hachem* répond à *Moché*, en citant l'exemple remarquable des *Avot* (Les Pères), *Avraham*, *Itsh'ak* et *Yaacov*. Ils ne se sont à aucun moment permis, pour leur part, d'émettre le moindre début de protestation.

- *Avraham Avinou* a ainsi acheté à *Efron* la grotte de *Mah'péla* à un prix élevé pour enterrer *Sarah Imanou* dans le pays qui lui était promis par le Nom du Tout-Puissant.

- *Itsh'ak Avinou* et ses serviteurs, au prix de querelles, a obtenu de l'eau sur la terre que *Hachem* lui a promise par le Nom du Tout-Puissant.

- De même *Yaacov Avinou* doit acheter une parcelle de terre pour installer sa tente sur la Terre promise.

Alors *Hachem* s'exclame : *H'aval Al Déavdim* (« Hélas ! Comme Je regrette ceux qui ne se retrouvent plus ».) *Moché Rabbenou*, le défenseur des *Béné Israël*, se distingue des *Avot* qui n'ont même pas murmuré lorsqu'il s'agissait de leur intérêt personnel. *Moché Rabbenou* a porté une réclamation pour le *Klal*, c'est-à-dire pour la collectivité de tous les *Béné Israël*.

Cependant, il est un principe fondamental *Ein Léarèr Arar Midotav* : l'être humain n'a pas le droit de murmurer ou de réclamer, même pour le *klal*, surtout quand la formulation se fait par une question. Pourquoi ?

Après avoir réprimandé *Moché*, *Hachem* l'a rassuré par le Nom de Miséricorde : « JE SUIS ». Cela signifie : tu dois Me faire confiance car Je récompense ceux qui marchent devant Moi.

Moché Rabbenou reste Le Défenseur des *Béné Israël*, en toutes circonstances, car il aime le Peuple d'*Hachem* auquel il appartient, et se sent totalement concerné par toutes ses souffrances, qu'il veut éviter.

שבת שלום
Shabbat Shalom!

La Tora protège et secoure (suite)

D'après le Gaon et Tsadik Rav Elh'anan Wasserman ztsal

Au traité Makot 24a le Talmud nous enseigne que le prophète H'abakouk a dressé toute la Tora sur une qualité : la émouna (la foi). La foi conduit l'homme à respecter toute la Tora, elle le conduit à l'envie de cela ! En même temps seule l'étude de la Tora conduit l'homme à la foi ! Et puisque, malheureusement, nombreux sont ceux qui ont délaissé l'étude de la Tora automatiquement la foi en D'IEU s'est affaiblie. La cause de toutes les causes de ce qui nous a conduits à connaître tant de malheurs qui n'ont jamais existé auparavant ce n'est autre que l'abandon de l'étude de la Tora. Ceci est explicite dans la prophétie de Yirméya 9-11 « Pourquoi la terre a-t-elle été détruite ? Parce qu'ils ont abandonné Ma Tora ! ». Si on corrige cette erreur, automatiquement nous connaissons La Délivrance. Notre délivrance dépend donc de nous-mêmes : en développant et diffusant la Tora ! C'est le remède auquel D'IEU nous invite. Aucune autre solution ne pourra nous sauver. Lorsque D'IEU ôte son secours d'Israël aucun être n'est à même de nous porter secours.

Toute personne qui s'investie et participe à la diffusion de la Tora apporte secours au peuple d'Israël. Celui, par contre, qui ne s'investi pas dans ce sens transgresse la parole de la Tora « tu ne resteras pas indifférent au malheur de ton prochain » - Vayikra 19-16. Ceux qui pire encore diffusent des idées contraires et opposées à la Tora entraînent les malheurs sur Israël. Ils sont eux responsables des drames qui nous atteignent. Le sang d'Israël qui coule est l'œuvre de leur main.

Celui qui est sensible à ce discours suivra l'ordre des choses comme suit : tout d'abord

il faut commencer par enseigner la Tora aux jeunes enfants ! Ils sont eux la base de notre peuple ! A fortiori de nos jours où mes tendances se sont inversées : ce n'est plus le père qui éduque son fils mais c'est le fils qui éduque son père. Or nous voyons bien que si l'enfant possède de la Tora il entraîne ses parents, le contraire se produit si l'enfant s'éloigne de la Tora. Il faut s'investir à créer des lieux d'étude pour les enfants, leur apprendre le "h'oumach" avec le commentaire de Rachi qui réunit la Tora écrite avec la Tora orale. Cette étude introduira dans le cœur des enfants La Foi comme fondement de notre culte, plus la connaissance de la Tora, plus la faculté d'étudier par la suite la michna et la guémara.

Toutefois ceci contient une condition au préalable : la qualité de l'enseignant - celui-ci doit craindre le Ciel. Si on se trouve dans un endroit où l'enseignant ne suit pas cette qualité de crainte de D'IEU il est préférable de ne point lui enseigner la Tora, en tout cas certainement pas le mettre face à un enseignant mauvais, se serait le détourner du culte ! Telle est la recommandation du H'afets H'aïm zal.

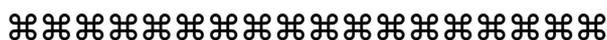
La situation actuelle est que les enfants sont éduqués de façon très éloignée de la Tora, ils n'ont même pas la connaissance de la Tora écrite. Ils sont complètement assimilés. La seule chose qui pratiquent encore c'est la "bar mitsva" et encore, bien souvent l'âge de la bar mitsva les conduit à commettre des fautes plutôt que de leur faire prendre conscience qu'à cet âge il est tenu désormais de respecter toute la Tora. Mais il y a bien pire que cela, il y a ceux qui apprennent la Tora de façon abîmée et erronée !!! Non pas la

Tora de D'IEU mais celle du Satan ! Qui sont les grands de la génération et ses guides aujourd'hui ? Des gens dénués de Tora ! Que faire face à cette situation ? On devrait se battre sans relâche, mais qui en est capable ?! La seule solution qui nous reste c'est d'investir dans la Tora de la façon la plus authentique. Le H'afets H'aïm zal écrit dans son Chémirat Halachon : lorsque des bandits viennent piller un commerçant et lui prendre sa marchandise il doit faire comme eux - prendre tout ce qu'il peut et sauver sa peau. Ainsi nous devons sauver du peuple d'Israël tout ce que nous pouvons. Rappelons-nous qu'un peu de lumière repousse beaucoup d'obscurité. Le Saint H'afets H'aïm zal disait encore : on ne repousse pas l'obscurité par des coups mais c'est la lumière qui la fera fuir !

N'oublions pas les propos du Rambam (Talmoud Tora 1-8) « chaque juif se doit de fixer un temps pour étudier la Tora, qu'il soit jeune ou vieux, pauvre ou riche etc. ». Ceci est le fondement de tous les fondements sur

lequel tout repose. Lorsqu'un conférencier demanda au Gaon de Vilna "quelle est le sujet sur lequel il faut parler au public", le Gaon lui répondit "parle de l'importance de l'étude de la Tora tout y est inclus !". C'est ce qui est enseigné dans Pirké Avot 5-22 « remue la Tora dans tous les sens car elle contient tout ».

Il convient de consacrer de nommer des gens responsables dans chaque communauté qui se voueront à cette tâche pour diffuser la Tora. Organiser des lieux d'étude de la Tora pour les enfants. Organiser des cours de Tora pour les adultes également. La réussite de tout cela dépendra de la qualité des enseignants et de leur crainte du Ciel. Nous savons qu'à l'intériorité de chaque juif se trouve une étincelle de l'amour de la Tora, il suffit de la raviver pour qu'elle rayonne. Ceux qui iront dans ce sens seront inscrits dans « le livre de souvenir céleste et qualifiés de ceux qui craignent D'IEU » (Malah'i 3-16) et connaîtront salaire de leur investissement même dans ce monde ci !



**Prochaine conférence de
RAV BENCHETRIT chalita
Lundi 6 janvier 2014
« l'embarras du choix »
Au centre 22 rue michelet
A 20h30**

Le Lekha Dodi est dédié à la mémoire de
Monsieur COHEN Isaac zal
Décédé le 4 shevat 2011

Lire ou Agir

Un homme vit ses affaires prospérées et ne pouvait plus s'en occuper seul. Il chercha alors un homme pour le seconder dans la gestion de ses biens. Il diffusa un appel d'offre. Un homme se présenta et l'homme d'affaires conclut avec lui le travail attendu et le salaire en conséquence. Il lui donna tous les jours une feuille sur laquelle était inscrit ce qu'il devait faire. Les jours passent et... l'homme d'affaires fit faillite. Il voulait comprendre la raison de son échec. Il convoqua son employé. Ce dernier dit au patron "tous les jours j'ai fait ce que vous m'avez demandé, je lisais l'emploi du temps des diverses tâches". Le patron s'exclama "imbécile, lire sans agir ça n'a aucun sens !". Le H'afets H'aïm disait c'est ce que nous faisons : nous lisons Le Chémâ, or Le Chémâ ne se lit pas il se pratique !

Au traité Bérah'ot 6b on peut étudier ce passage fabuleux « Rabi H'elbo enseigne au nom de Rav Houna : lorsque l'homme sort de la synagogue il ne doit pas faire des grands pas », ceci serait preuve qu'il s'empresse de sortir et montre que la synagogue était pour lui un poids – explique Rachi. Alors qu'en réalité l'homme devrait être heureux de se trouver à la synagogue, elle est la réelle joie que l'homme peut connaître – commentent les Talmidé Rabénou Yona. « Abayé précise que cette recommandation n'est dite uniquement lorsqu'on sort de la synagogue mais pour ce qui est d'y aller c'est une mitsva de courir !, comme dit le verset “courrons pour aller rencontrer D'IEU” – Hochéâ 6-3. » Talmidé Rabénou Yona expliquent que le fait de courir prouve le désir d'aller apprendre, ce comportement désireux lui vaudra d'apprendre plus facilement. Le Péri Mégadim précise que même une personne qui est de sa nature de toujours courir elle devra s'efforcer de marcher doucement lorsqu'elle sort de la synagogue !

Le discours de cet enseignement nous livre la façon dont on doit aller à la synagogue, il implique le devoir de s'y rendre. Que dire de ceux qui ne vont jamais ou peu à la synagogue pour prier et étudier ?! Chaque juif devrait s'y rendre au moins (!) trois fois par jour. Et qu'en est-il du Chabat ?! Certains ne s'y rendent que le samedi matin (sans parler de l'heure tardive...). Pourquoi ne pas venir le vendredi soir ? Le samedi après-midi ? Le samedi soir ? Il ne faut pas se plaindre si les synagogues sont “vides” si soi-même on ne s'y rend pas régulièrement ! Il ne faut pas s'apitoyer si les antisémites abîment, d'une façon ou d'une autre, nos synagogues, lieux de prières et d'études, si on ne les fréquente pas ! La synagogue n'est pas un musée, elle est notre fierté à tel point qu'on doit ressentir de la joie de s'y rendre et de la peine d'en sortir.

Le Talmud poursuit « Rabi Zéra s'exprimait ainsi : au début lorsque je voyais les élèves de la Yéchiva courir le jour de Chabat pour participer au cours de Tora, je disais ces gens transgressent le Chabat (comme nous l'enseigne le Talmud au traité Chabat 113a qu'il est interdit de courir Chabat...); mais au final j'ai appris les paroles de Rabi Tanh'oum au nom de Rabi Yéochouâ ben Lévi qui enseignait : l'homme doit courir pour aller étudier et ce même le jour de Chabat comme dit le verset “ils allaient vers D'IEU tel un lion qui rugit !” – Hochéâ 11-10, du coup je me suis mis à courir également ». Selon le Maharcha l'image du lion rugissant doit être comprise de la sorte : de la même façon que si on est poursuivi par un lion enragé on se doit de courir pour se sauver et ce même si c'est Chabat ainsi il faut courir pour aller à la maison d'étude. C'est avec la même intensité qu'on se sauve d'un danger qu'on doit se rendre au cours de Tora. Lorsqu'on s'éloigne d'un danger on a l'instinct de survie qui se déclenche et prenant nos jambes à deux mains on fonce, ce même élan doit nous conduire vers l'étude !

Il est intéressant de s'arrêter un instant sur ce qui est qualifié ici de transgression de Chabat : courir. On retrouve également cet interdit rapporté dans le Choulh'an Arouh' O'H 301-1, c'est une loi de Chabat de ne point courir. Excepté face à un danger ou pour aller à la prière et étudier la Tora ou la marche rapide s'impose (les décisionnaires s'interrogent de savoir si on a le droit de faire un footing Chabat ?).

On retrouve dans Pirké Avot chapitre 4 un enseignement similaire « Ben Âzaï dit : cours vers la mitsva... ». Ainsi Rabi Néh'ounya ben Hakana après son étude priait : « merci mon D'IEU d'avoir placé ma part dans les maisons d'étude et non dans les rassemblements des gens vides... Je cours et ils courent, je cours vers le ôlam haba et eux courent vers l'abîme ! ».

Tout le monde court, essayons de courir dans le bon sens !!!

Courir vers la synagogue et la yéchiva est la seule course digne du juif. Cette course épuisante mais qui rapporte un bénéfice inégalable. Sinon c'est courir vers le néant, s'épuiser pour rien. Le meilleur entretien des synagogues c'est de les fréquenter !